

Compte rendu de la réunion du 22 février 2019

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Vincent HOUAT, Eric MASSÉ, Christophe BONY, David LAHAYE, Michel SZELAG

Membres absents excusés

Jacky HERVOUET, Jean-Paul ANDRÉ, Daniel FERTIN, Cédric LEVEAUX, Jean-Baptiste PEYRAUD

Membre absent

Olivier MARIVAN

Commission d'application des règlements

☞ Match Diges-Pourrain / Avicenne du 10/02/19 : carton rouge pour le joueur Tristan DEDEBANT (Avicenne). En l'absence de rapport de l'arbitre, la commission prend la décision de ne suspendre le joueur que pour un match automatique (Saint-Martin Loisirs 1 / Avicenne du 17/02/19)

Point sur le championnat

Modification à apporter au compte-rendu du 04/01/19

➤ **Journée de rattrapage du 16/12/18**

- retrait de l'amende de 5 € à Val-de-Mercy pour feuille de match non envoyée

Journée de rattrapage du 06/01/19	
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Pont-sur-Yonne (feuillet bleu)

Journée de rattrapage du 13/01/19	
Carton jaune (amende de 3 €)	Jordan JOSEPH (Piedalloues 1)

Journée de Coupe du 03/02/19

Carton jaune (amende de 3 €)	Jordan JOSEPH (Piedalloues 1), soit 2 cartons jaunes en moins de 10 matches = carton rouge (joueur suspendu pour les matches Piedalloues 1 / Joigny ou Gisy Champigny / Piedalloues 2 et amende de 10 €) Mathieu ALVES (Champs-sur-Yonne) Geoffrey OBER (Rosoy 2) Clément MATHIEU (Villefargeau)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	AS Senan (manque le nom de l'arbitre assistant) Seignelay (manque le n° de licence du dirigeant)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Pont-sur-Yonne</u> score match Guerchy / Pont-sur-Yonne : 3-0 (+ 2 pts de moins au championnat pour Pont-sur-Yonne, conformément au règlement sportif)
<u>Cas particulier</u> : 3 cartons jaunes pour l'équipe des Piedalloues 1, soit 1 pt de moins au classement	

10ème journée de championnat du 10/02/19

Carton jaune (amende de 3 €)	Tony JATTEAU (Cléry) Justin HENNEQUIN (Fontaine-la-Gaillarde)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Gisy Champigny
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Pont-sur-Yonne (feuillelet bleu) Technip FMC, Saint-Julien-du-Sault, Egriselles-le-Bocage, Laroche 2, Saint-Valérien (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	ASOF AUBOIS, Champs-sur-Yonne, Villeroy (manque le nom du dirigeant) RC Sens (manque date et nom du dirigeant)
Non présentation de la liste des joueurs (amende de 8 €)	Laroche 2
Carton rouge direct (amende de 10 €)	Tristan DEDEBANT (Avicenne), soit 1 pt de moins au championnat pour son équipe
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>AS Senan</u> score match Les Bréandes / AS Senan : 3-0 et 0 pt pour AS Senan qui devra verser une indemnité kilométrique de 16,20 € aux Bréandes par le biais de la caution <u>Jeunesse Sénonaise</u> score match Migennes / Jeunesse Sénonaise : 3-0 et 0 pt pour Jeunesse Sénonaise qui devra verser une indemnité kilométrique de 31,59 € à Migennes par le biais de la caution
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Rosoy 2</u> score match Senan FC / Rosoy 2 : 3-0 et -1 pt pour Rosoy 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 25,11 € à Senan FC par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Villeneuve-sur-Yonne

Cas particuliers :

☞ 3 cartons jaunes pour l'équipe FC Cléry, soit 1 pt de moins au classement

☞ l'arbitre officiel désigné pour le match Senan FC / Rosoy 2 ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif

11ème journée de championnat du 17/02/19

Carton jaune (amende de 3 €)	Murat SECKIN (Piedalloues 1) Yann BENJAMIN (Brichères 1)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Avicenne, Champignelles et Fontaine-la-Gaillarde (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Piedalloues 2 (manque tous les n° des maillots) Villeblevin (manque le nom de l'arbitre central)

➤ la commission n'accède pas à la demande du club d'Avicenne de jouer le match de Coupe du 24/02/17 Saint-Martin Loisirs 2 / Avicenne un autre dimanche. En effet, cette demande aurait pu être formulée dès connaissance de la date du report, indiquée sur le compte-rendu du 14 décembre 2018. Le forfait est donc enregistré et entraîne le retrait de 2 points au championnat.

Reports de matches

10 mars 2019

Augy / Technip FMC
Piedalloues 1 / Saint-Martin Loisirs 2
Guerchy / Chevannes
Neuvy-Sautour / Bussy-en-Othe
Champignelles / Noé 2

24 mars 2019

Saint-Valérien / ASOF Aubeis (coupe Challenge)
Véron / Laroche 1 (coupe Challenge)
Senan FC / Monéteau (coupe Consolante)

31 mars 2019

Véron / Laroche 1
Saint-Martin Loisirs 1 / Mailly-la-Ville
Piedalloues 1 / Joigny
Les Bréandes / Neuvy-Sautour
Chevannes / AS Senan
Laroche 2 / ASOF Aubeis
Gisy-Champigny / Noé 1
Fontaine-la-Gaillarde / Cléry

21 avril 2019

Saint-Martin Loisirs 1 / Laroche 1
Saint-Martin Loisirs 2 / Villeroy
ASOF Aubeis / Gisy-Champigny

28 avril 2019

1/4 de finales de la Coupe

8 mai 2019

1/2 finales de la Coupe

30 mai 2019

9ème journée de championnat du 27 janvier 2019. Cette journée sera donc la dernière de la saison et aucun match ne pourra être reporté (il est cependant possible de les avancer)

Bilan des tournois en salle

☞ Bilan sportif

Tournoi d'Auxerre : ACSRA 1 a gagné le tournoi et les vétérans ont remporté le trophée du Fair Play
Tournoi de Paron : Noé 1 a gagné le tournoi et Villeroy a remporté le trophée du Fair Play

Session d'arbitrage

La prochaine session de formation d'arbitre départemental aura lieu le samedi 2 mars 2019. Le lien pour les inscriptions est disponible dès à présent sur le site. A ce jour, seules deux inscriptions sont enregistrées.

Récompenses pour l'activité football

La commission football propose Mickaël THORAILLER (Saint-Martin Loisirs) et Michel SZELAG (Stade Auxerrois) pour l'attribution d'une médaille de bronze qui leur sera remise lors de la prochaine assemblée générale de l'UFOLEP.

Présentation du rapport d'activité à l'AG UFOLEP

L'assemblée générale départementale UFOLEP se tiendra le jeudi 21 mars 2019 à 18h à la salle des fêtes d'Avrolles. Les membres de la commission football sont invités à y participer.

Vincent HOUAT est chargé de présenter le bilan de l'activité pour la saison écoulée.

Questions diverses

➤ **Rappel** : la commission est toujours en attente d'une candidature de club pour accueillir la réunion annuelle le vendredi 28 juin 2019.

Date de la prochaine réunion vendredi 22 mars 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU